

# JLG DECLARATION DE CONFORMITE CE

Fabricant: JLG France SAS  
Adresse: Z.I. De Fauillet BP 20  
47400 Tonneins  
France

Dossier  
Technique: JLG EMEA B.V.  
Polaris avenue 63,  
2132 JH Hoofddorp  
The Netherlands

Contact: Barrie Lindsay

Fonction: Director of Engineering-  
Europe

Type de machine: Plate-forme élévatrice mobile de personnel

Modèle: Toucan 12E Plus

Numéro de série: A300058400

Organisme notifié: CETIM

Numéro de l'ON: 0526

Adresse: BP 80067  
60307 Senlis  
France

Numéro d'attestation: 2681/5128/760/08/17/0024

Normes de référence : EN 55011:2009/A1:2010, EN 61000-6-2:2005  
EN 280:2013+ A1:2015, EN ISO 12100:2010

JLG Industries Inc. affirme par la présente que la machine mentionnée ci-dessus se conforme aux exigences de:

2014/30/EU Émissions électromagnétiques  
2006/42/EC Directive Machines

Signature:

Nom: Barrie Lindsay

Date:

2 janvier 2020

Fonction: Director of Engineering-Europe  
Lieu: Hoofddorp, Netherlands

Remarque:

Cette déclaration est conforme aux exigences de l'annexe II-A de la Directive du Conseil 2006/42/EC.

Toute modification de la machine décrite ci-dessus rendrait cette déclaration caduque.



## Certificat de passage des tests et vérifications

1. Nom & adresse du groupe	JLG INDUSTRIES, INC. 1 JLG Drive McConnellsburg, PA 17233-9533
2. Modèle	Toucan 12E Plus
3. Numéro de série	A300058400
4. Date de l'essai	22 octobre 2019
5. Charge nominale	200kg
6. Hauteur plate-forme	10.65m
7. Porté maxi	5.55m
8. Pression hydraulique maxi	180bar
9. Tassement avec charge nominale en 10 minutes	0mm
10. Charge de test statique	300kg
11. Poids en order de marche	4892kg

### Déclaration:

Nous certifions en date du 22 octobre 2019 que la machine ci-dessus mentionnée a été soumise aux tests et vérifications et qu'aucune anomalie ou défaut n'a été constatée

Adresse: JLG France SAS, Z.I. De Fauillet BP20, 47400 Tonneins, France

Examinateur: Laurent Marsetti

Qualité: Quality COntrol

Soussigné pour JLG Industries, Inc.:

### Note:

La machine ne doit pas être utilisé si au cours de la première année elle n'est pas examinée et testée par une personne compétente, et qu'un certificat l'attestant ne soit établi.

La machine ne doit pas être utilisée si après un accident ou une réparation majeure elle n'a pas été soumise à un examen minutieux et que ceci soit certifié conforme par un document.